

L'ECHO DE

# HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

[www.hauteroche39.fr](http://www.hauteroche39.fr)

BULLETIN MUNICIPAL N°7

JUIN 2019



*Crançot*

Commune de Hauteroche



*Granges-sur-Baume*



*Mirebel*

## Sommaire

Edito du maire

P 2 → 5

**Hauteroche**

Actualité

P 6 → 18

**Communes déléguées**

Crançot

P 19 → 24

Granges-sur-Baume

P 25 → 27

Mirebel

P 28 → 31

## Edito du maire

### Chers amis et concitoyens,

Cet édito revêt un caractère particulier puisqu'il se situe presque en fin de mandat et que vous allez dans quelques mois élire de nouveaux conseillers municipaux.

Ce mandat a vu des changements importants dans l'évolution de nos communes devenues « notre commune ».

En effet vous nous avez élus en 2014 avec pour résultat la nomination de Christian Noir comme Maire de Granges-sur-Baume, Marie Madeleine Perrard, maire de Mirebel et moi-même, Maire de Crançot. Après de nombreuses années d'adjoint à ses côtés, je remplaçais ainsi Etienne Garnier qui avait assuré 6 mandats et avait souhaité se retirer.

Il faut encore remercier Etienne pour tout le travail réalisé qui préparait ainsi l'avenir.

Aussi, je me permettrai de faire un petit retour en arrière, et revenir sur 4 étapes qui marquent dans l'évolution de notre commune et remonterai à fin 2013, début de changements importants pour la commune de Crançot et par voie de conséquence de Hauteroche.

Les maires délégués de Granges-sur-Baume et Mirebel vous feront également un historique de ces années avant notre fusion.

### Etape n°1 : avant la fusion

La Communauté de Communes du Premier Plateau dont j'étais Président avait été dissoute, car trop petite et nous avons rejoint la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Seille. La commune avait alors décidé d'acheter les terrains Nachon, en liaison avec la CCCHS\* qui prévoyait la construction du pôle de la « Carriade ».



C'était le point de départ d'un nouveau pas en avant de la commune.

Notre dynamisme et notre volonté de proposer aux habitants des services de proximité de qualité commencent



à porter leur fruit ; c'est l'inauguration de la maison de santé en septembre 2014, dont les travaux ont débuté en 2013, l'extension du cimetière et la création du jardin du souvenir, le projet du lotissement de La Carrière, la vente de terrain à bâtir et d'un immeuble à



rénover (derrière le restaurant).

Les parcelles du nouveau lotissement sont mises en vente et vendues en 2015, ainsi que l'ancienne poste. Le pôle intergénérationnel de la Carriade ouvre ses portes le 6 octobre de la même année.

### Etape n°2 : la fusion

C'est au cours de l'été 2015, sur proposition de Christian Noir, que commence la réflexion envisageant la création d'une commune nouvelle, sur l'ensemble du SIVOS tout d'abord, mais sans succès. C'est en octobre 2015 que la situation change et que la fusion de nos trois communes se des-

CCCHS : Communauté de Communes des Coteaux des Hautes Seilles  
PMR : Personnes à mobilité réduite  
GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations  
SCOT : Schémas d'organisation du territoire  
PADD : Projet d'aménagement et de développement durable  
COPIL : Comité de pilotage

L'écho de  
**HAUTEROCHE**  
Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°7 - Juin 2019

- Directeur de la publication : Daniel SEGUT, maire de HAUTEROCHE.
- Rédaction : Mairie de HAUTEROCHE.
- Photos : Mairie de HAUTEROCHE.

- Conception et impression : ABM GRAPHIC  
39000 LONS LE SAUNIER.  
Dépôt légal : N°584.

Mairie :  
10 route de Lons, Crançot, 39570 Hauteroche.



sine. Cette fusion prendra effet au 01 janvier 2016. Crançot, Granges-sur-Baume et Mirebel deviennent Haute-roche.

L'élection du Maire a lieu le 6 janvier 2016 et les Maires de Granges-sur-Baume et Mirebel deviennent Maires délégués. La commune rejoint la CCCHS.

### **Etape n°3 : les travaux**

Nos trois conseils municipaux réunis ne perdent pas de temps et décident de prévoir les travaux de sécurité (D471) à Crançot et Mirebel. Les travaux de rénovation de la mairie de Mirebel débutent. La commune lance le projet de



lotissement de Mirebel, finalise le projet de pôle commercial à Crançot, on



choisit les entreprises en fin d'année, et on vend un terrain à l'OPH afin de construire 7 logements PMR\*.



La communauté de commune des Co-teaux de la Haute Seille fusionne avec Bresse Revermont pour donner Bresse Haute Seille.

Au cours des années 2017 et 2018, les réflexions menées auparavant voient les aboutissements et je vous en cite quelques-unes pêle-mêle :

A Granges-sur-Baume, création d'un



jardin du souvenir et aménagement d'une très belle place qui vient d'être inaugurée.



A Mirebel : réserve incendie aux Granges Bruand, réalisation du lotissement des Chenevières, verger conservatoire

A Crançot : rénovation du beffroi de l'église, aménagement de la route de la Marre, verger conservatoire.

Tous ces travaux sont réalisés sans emprunt et sans augmentation des taux d'imposition.



L'année 2017 se termine avec l'inauguration des commerces le 4 novembre 2017. L'opération a été financée à hauteur de 400 000 € de fonds propres, d'un emprunt de 435 000 € et de subvention d'état. Les loyers couvrent le montant des remboursements du prêt. On lance des études concernant les traversées de Crançot et de Mirebel, et la rue de la Croix Blanche, avec enfouissement des réseaux secs.

En 2019 une partie des travaux concernant la sécurité est réalisée à Crançot. Ceux à réaliser à Mirebel devront attendre 2021 après remplacement de la conduite d'eau par le Syndicat de l'Heute la Roche.

Une signalétique commune devrait être installée prochainement sur l'ensemble du territoire.

Des travaux très importants de rénovation de nos deux stations d'épuration de Granges-sur-Baume et Crançot sont réalisés pour un coût d'environ 140 000 €, financés à l'aide d'un prêt.

### **Etape n°4 : les projets et cadre de vie.**

A ce jour, certains travaux sont déjà programmés pour les prochaines années : traversée de Mirebel pour assurer la sécurité, travaux à l'église, rénovation du belvédère et consolidation des ruines du Château de Mirebel en collaboration avec la communauté de communes, l'association et la fondation du patrimoine.

A Granges-sur-Baume rénovation de la salle communale.

A Crançot, extension de la mairie, PLU et travaux rue de la Croix Blanche.

## Edito du maire

Il ne faut pas oublier l'école intercommunale qui est sur notre territoire et nous représentons sensiblement 50 % de l'effectif. A ce titre, nous avons participé aux travaux importants réalisés : rénovation et modernisation de deux salles de classes, extension de la cantine, aire de jeux, salles d'activités. On remarquera également que progressivement certaines manifestations regroupent les habitants de nos trois communes : concours de cartes, repas des anciens, journée citoyenne, etc..

Dans le cadre de la communauté de communes, celle-ci a pris de nouvelles compétences : GEMAPI\*, sport, périscolaire. Notre investissement dans le fonctionnement de la Communauté de Communes est très important voire indispensable.

Je n'oublierai pas, bien sûr de vous parler du projet éolien qui a suscité de nombreuses interrogations. Et, encore là, je ferai un historique de ce dossier.

Notre projet est né à la suite de la visite du site de Chamole, invité par Intervent. Nous avons déjà été approchés dès juin 2017, par différents promoteurs.

A la suite de cette visite, j'ai proposé, que l'on travaille de concert sur le plateau pour un développement raisonné. Nous avons eu des réunions de présentation avec les promoteurs à plusieurs reprises au cours du dernier semestre, et en particulier à Vevy qui était favorable à cette idée de concertation. Nous avons peut-être été un peu longs dans nos réflexions et nos prises de décisions, mais nous avons souhaité avoir plus de précisions.

Entre temps, nous avons appris que certaines communes avaient lancé leur projet sans nous concerter.

Le conseil municipal avait la volonté de traduire ses inquiétudes face à la nécessité de trouver des alternatives aux moyens actuels de production d'énergie. L'éolien était l'une des pistes à explorer et le conseil a décidé de lancer

l'étude de projet éolien, qui ne prenait pas valeur d'engagement.

Après avoir étudié la nature des entreprises rencontrées, il nous est apparu qu'Intervent ne répondait pas à nos attentes au contraire de CNR qui est une entreprise française à capitaux issus majoritairement des collectivités (Communes, Département, Région Bourgogne-Franche-Comté) et caisse des dépôts et consignations et qui construit, gère des parcs éoliens mais ne les revend pas.

Il fallait encore que CNR nous garantisse qu'en cas d'arrêt du projet pour quelque cause que ce soit, il n'y aurait pas d'incidence financière pour la commune.

Ce fut fait dans un courrier en date du 3 juillet 2018. C'est seulement à la suite de cette décision que nous avons décidé que CNR serait chargé de l'étude du projet.

A ce jour nous en sommes là. La commune n'a rien signé et n'a surtout pas donné de blanc-seing à CNR, contrairement à ce que certains prétendent.

Nous n'avons signé aucune promesse de bail, CNR n'a installé aucun mât de mesures et n'a fait aucun projet d'implantation. CNR n'a fait que des montages photos avec pour consignes données par la commune : le projet devait se situer en forêt communale et à plus de 1 km de toute maison d'habitation. En fait ce serait plus proche de 2 km. Il y a très exactement 4500 m entre les maisons les plus proches entre Crançot et Mirebel.

J'ai à nouveau, à la demande du conseil municipal, sollicité les communes voisines qui avaient des projets pour qu'on travaille ensemble, dans un premier temps, sans succès.

On avait également décidé de confier une consultation de la population à un organisme indépendant pour que les questions ne soient pas orientées.

Le Lycée de Montmorot pouvait assu-

rer cette prestation (classe de BTS) avec une consultation de la population. On m'avait également demandé de contacter le Président du SCOT\* pour qu'il nous fasse connaître les futures orientations de celui-ci. Ce que j'ai fait. Les orientations du SCOT ne seront connues et annoncées qu'en fin d'année et ne seront opposables qu'en 2020.

J'ai également assisté à la présentation du PADD\* du SCOT le 10 avril à Jura Parc.

Le sujet de l'éolien a été effleuré et dans les orientations du SCOT, il n'est pas prévu d'interdire tout développement éolien, ce qui irait à l'encontre du PADD de la région qui est en retard et qui préconise de développer les énergies renouvelables dont l'éolien.

Depuis cette date, j'ai appris que Publy souhaitait arrêter son projet et Perrigny le suspendre.

Lundi 30 avril j'ai participé au COPIL\* à La Marre auquel participaient les conseillers de La Marre, Intervent et un membre de la nouvelle association de défense du plateau.

De ce COPIL, il est ressorti qu'il convient de replacer les choses dans leur contexte et expliquer à la population l'intérêt de développer les énergies renouvelables dont font partie les éoliennes et s'attacher aux réponses à apporter : nombre d'éoliennes sur le plateau (sûrement pas 100), distance des maisons, démentellement, bruit, etc.

Le projet de Grand Site de France, porté par la Communauté de Communes vient également interférer dans tous les projets éoliens du premier plateau.

En conséquence, je me vois mal aller à l'encontre de ce que je préconisais depuis le début, c'est-à-dire une concertation générale des communes du plateau. Le seul intérêt qui nous anime c'est le futur et je regrette qu'on ne le prenne pas plus en compte.

Ce n'est pas l'intérêt financier, contrairement à ce qui a pu se dire, et qui a très peu été évoqué dans notre démarche, c'est la situation que nous allons laisser à nos enfants qui me préoccupe, puisque nous n'allons de toute façon pas réduire notre consommation en matière d'énergie.

Tout est lié dans notre monde : le réchauffement climatique, la transition énergétique, la protection de la biodiversité et des espèces. La consommation des énergies fossiles agit sur la nature et le réchauffement climatique qui a de très fortes incidences sur la faune, la flore, le climat.

La France a toujours été à l'avant-garde du progrès et doit le rester. Et en France, il y a la région Bourgogne-Franche-Comté qui souhaite s'impliquer fortement dans ce processus et dans la région, il y a notre commune. Aussi, je souhaite que notre commune prenne toute sa place dans cette réflexion sur la transition énergétique et je vous ferai dans quelques mois des propositions en ce sens pour qu'on y réfléchisse tous ensemble.

Je souhaite que notre commune soit un modèle et porte des solutions applicables à notre territoire et acceptées par tous. Nous avons un début de réalisation puisque les nouveaux locaux de la mairie répondront à une norme correspondant à un bâtiment passif construit avec des matériaux bio sourcés.

« Pour ce qui est de l'avenir,  
il ne s'agit pas de le prévoir  
mais de le rendre possible »

*(Antoine de Saint Exupéry)*

J'ai été un peu long dans cet édit, mais l'année prochaine, date de la parution du prochain journal, année d'élections municipales, je serai contraint par la loi de rester discret sur le déroulement de ce mandat. J'ai donc abusé de la liberté qui m'était encore accordée.

En effet, et vous l'avez sûrement compris, je serai candidat à ma réélection et je vous proposerai une liste de conseillers. Cette liste comprendra des anciens pour la transmission et des nouveaux conseillers pour construire l'avenir, avec une représentativité féminine significative. Le but étant avant tout de faire de notre commune nouvelle, une commune.

Je vous souhaite de passer un bel été.

**Daniel SEGUT**

*Maire de HAUTEROCHE*

En conclusion dans l'attente des préconisations du PADD du SCOT et celui de la Région, de l'État (M. Le Président Macron a demandé que la production issue des énergies renouvelables soit multipliée par 3 d'ici 2030), du futur Grand site de France, et dans l'attente d'une réflexion plus globale à l'échelle du plateau sur ce sujet, j'ai proposé de suspendre notre projet.

Je précise bien que ce sont les raisons évoquées plus avant et non pas les pétitions qui m'ont amené à cette décision, mais un souci de mieux informer, expliquer et impliquer la population qui au final, en parfaite connaissance de la

situation face aux risques du réchauffement climatique, de la nécessité d'une transition énergétique urgente et la protection de la biodiversité, décidera quels projets seront les mieux adaptés. (voir explications plus détaillées sur le site de la commune)

Mais il me paraît indispensable de réfléchir rapidement aux conséquences du réchauffement climatique et aux moyens de le ralentir. Il n'y a pas que les éoliennes, il y a le photovoltaïque industriel ou personnel, la bio masse, la méthanisation, l'isolation des habitations, etc...



# ALSH

## Des nouvelles de l'accueil de Loisirs « Arc-en-ciel »



Depuis septembre 2018, l'accueil est ouvert toute la journée le mercredi. Nous pouvons ainsi élargir notre panel d'activités en organisant des sorties à la journée : ski et luge à Prénovel, musée et patinoire à Prémanon, piscine et cinéma à Lons ainsi que lac et jeux d'eau à la plage de Doucier. Nous avons proposé des balades à vélo sur le plateau au mois de mai et des stages d'escalade et de tir à l'arc au mois de juin. Le matin, des ateliers cuisine et jardinage ont été proposés aux enfants. Tous les après-midis, un petit groupe s'est rendu à la Carriade pour profiter du lieu et des activités proposées.



Un groupe de plus petits s'est consacré aux activités manuelles. Le mercredi est redevenu une journée d'animation où tous les enfants peuvent bénéficier d'activités de qualité selon les sensibilités de chacun.

Les jours d'école, nous avons mis en place des ateliers sportifs avec un intervenant tous les jeudis midi. Ainsi, les enfants ont pu s'initier aux arts du cirque et de la danse, au biathlon, au tir à l'arc et à la sarbacane. Notre nouvelle salle d'activités nous a permis d'offrir des animations même en cas de mauvais temps (tennis de table, babyfoot et gymnastique).



Pour cet été, 6 semaines sont organisées autour des thèmes suivants : « Crançot-plage », « L'art dans tous ses états », « Les mondes féériques et imaginaires », « A chaque jour sa couleur », « La conquête de l'ouest » et « La vie sauvage de Robinson ».

Cet été plusieurs temps forts seront organisés parmi tant d'autres :

- ◆ Mercredi 17/07 : sortie à l'espace Gaia Loisirs aux Rousses avec activités de pleine nature : le parcabout avec ses 1000 m<sup>2</sup> de filets suspendus dans les arbres, le sentier pieds nus de découverte sensorielle et des balades à poney.
- ◆ Mercredi 24/07 : sortie au parc des oiseaux de Villars-les-Dombes
- ◆ Mercredi 25/08 : sortie au Jardin des Sciences et de la Biodiversité à Dijon qui regroupe un planétarium, un muséum d'histoire naturelle et un jardin botanique.

Comme chaque année, des séjours sont organisés. Nous encadrerons une vingtaine d'enfants au domaine de Chalain du 8 au 12 juillet. Puis suivront nos 2 séjours à Bellecin avec une douzaine d'enfants. Le club ados organise un séjour à Mesnay avec l'association « Idée Haut » du 29 juillet au 02 août. Les plus jeunes partiront au camping de Baume-les-Messieurs du 26 au 29 août.

L'accueil sera fermé du lundi 5 au vendredi 16 août 2019, ainsi que le vendredi 30 août pour cause de préparation de la rentrée scolaire.

L'accueil de Loisirs « Arc-en-ciel » bénéficie d'une bonne fréquentation en ce premier semestre 2019. En moyenne, la fréquentation des enfants les jours d'école est la suivante :

12 le matin, 85 le midi et 29 le soir. Le mercredi, nous accueillons 25 enfants le matin, 20 le midi et l'après-midi. Pendant les vacances d'hiver et de printemps, nous avons accueilli plus d'une trentaine d'enfants chaque jour. Nous enregistrons une hausse de la fréquentation d'au moins 6 % par an depuis 2013.

## Ecole : **Bilan 2018/2019**

Toute l'école a bénéficié d'une journée ski ou luge cet hiver.

- ◆ **PS-MS** : plantation de graines et observation de l'évolution de la plante, cycle piscine, sortie de fin d'année.
- ◆ **MS-GS** : travail sur le cirque avec l'école de cirque de Crotenay et représentation sous chapiteau le 12 avril, journée cirque à Crotenay (CF article), cycle piscine.
- ◆ **CP-CE1** : travail sur le cirque avec l'école de cirque de Crotenay et représentation sous chapiteau le 12 avril (Cf article), cycle piscine, visite du centre de tri, rencontre course d'orientation le 20 juin avec l'école de Poids-de-Fiole.
- ◆ **CE1-CE2** : participation au dispositif école et cinéma, cycle piscine, travail avec le CPIE (Centre permanent d'initiative à l'environnement) autour des oiseaux, séjour nature, environnement et astronomie à Aisey du 21 au 24 mai, visite du centre de tri, rencontre course d'orientation le 20 juin avec l'école de Poids-de-Fiole
- ◆ **CE2-CM1** : découverte d'une pièce de théâtre avec Côté Cour, travail avec le CPIE autour des oiseaux, cycle piscine, cycle course d'orientation, séjour nature, environnement et astronomie à Aisey du 21 au 24 mai
- ◆ **CM1-CM2** : découverte d'une pièce de théâtre avec Côté Cour, cycle piscine avec passage du diplôme «savoir nager», cycle course d'orientation, travail sur le portrait en arts visuel (Picasso et Archimboldo), sortie pédagogique à Lyon avec promenade sur la Saône à la découverte du vieux Lyon et visite du musée des tissus.



Un grand merci à l'association de parents d'élèves (APEPP), au SIVOS (Syndicat à Vocation Scolaire) et aux adhérents à la coopérative scolaire sans qui ces divers projets au service des apprentissages ne seraient pas possible.

### Année 2019-2020

- ◆ projet de correspondance entre les classes de GS, CE2-CM1 et CM2 avec une école du Burkina Fasso et de nombreux autres projets en cours d'élaboration.

## Ecole : **Activité Cirque** « La **piste** aux **étoiles** » au programme des classes de MS, GS, CP, CE1 et CE2

Les 50 élèves des classes de Mesdames Bourriot (27 élèves) et Mativet (23 élèves) ont présenté, le vendredi 12 avril, un spectacle de cirque devant un public conquis, sous un vrai chapiteau appartenant à l'école du cirque « Va-et-vient » de Crotenay.

Ce projet éducatif, planifié depuis 2018, a permis aux élèves, encadrés par les responsables du cirque « Va-et-vient », David Pernodet et Joris Boquet, de s'initier à des activités acrobatiques (jonglerie, équilibre, acrobatie) durant toute la semaine précédant le spectacle et de travailler, en amont, en classe, sur l'art du cirque (graphisme, écriture, vocabulaire, écoute musicale).

Ainsi, déguisés et très motivés se sont-ils adonnés aux disciplines circassiennes : assiettes chinoises, boule, trapèze, fil,...

Ce projet, à hauteur de 3 189 €, a été financé pour 1/3 par le syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS), pour 1/3 par l'association des parents d'élèves et 1/3 par la coopérative scolaire de l'école.

La municipalité de Hauteroche a mis à disposition de l'école et du cirque, un terrain, des locaux chauffés et la disponibilité des employés communaux.



# TRAVAUX :

## Voierie COM COM :



Suite à l'annulation du chantier place de la mairie à Mirebel, nécessitant au préalable le remplacement de la conduite d'eau potable par le SIE, cette surface de voierie a donc été

reportée rue du Sauget à Crançot pour le même budget ce qui explique que cette dernière n'a pas été entièrement rénovée.

Aucun travaux de la Com Com n'était prévu pour Crançot en 2019

## RD 471 traversée du village :

L'étude, par un cabinet spécialisé, de la traversée de Crançot étant terminée, les travaux de voierie et de trottoirs devraient débutés cet automne après appels d'offres auprès des entreprises de travaux publics voulant soumissionner pour cet important chantier de sécurisation.

Auparavant la commune avait fait le choix de réaliser l'enfouissement des réseaux secs (électricité/télécom).

Ces travaux se sont réalisés en avril/mai 2019 : tranchées, dépose des câbles aériens, poteaux bois et béton et repose de candélabres avec lampes à leds économiques en consommation.

Rendez-vous en fin d'année pour la deuxième phase du chantier.



## Rue de la Croix Blanche :

Contrairement à la RD 471 où les deux financeurs sont la commune et le Conseil Départemental pour l'enrobé de voierie, cette fois, les intervenants sont la commune et la CCBHS (Communauté de Commune Bresse Haute Seille) mais le principe reste le même pour ces deux chantiers.

Comme à l'habitude l'enfouissement des réseaux secs intervient en préambule. Il devait se réaliser cet automne mais le SIEC et l'entreprise, d'un commun accord, ont décidé d'avancer ces travaux. Ils se sont terminés le 1<sup>er</sup> juillet.



La CCBHS a programmé l'enrobé de voierie sur son budget 2020. Auparavant la commune devra réaliser la reprise du réseau pluvial actuellement insuffisant et occasionnant quelques

inondations ponctuelles toujours désagréables pour les riverains. Le futur réseau passera sur une parcelle privée en accord avec les propriétaires.

Merci à eux pour cette autorisation qui, de ce fait, en diminuera le coût.

Un trottoir, côté gauche montant, permettra, sans interruption, le déplacement en sécurité des marcheurs et personnes à mobilité réduite, du pied de la Croix Blanche jusqu'au commerce Grande Rue.

Des passages piétons compléteront ce dispositif.

Ces travaux sont programmés à la fin de l'année pour recevoir la couche de roulement au printemps 2020.

Quelques dérangements seront alors à prévoir.

Merci de votre compréhension

## Appartement école :

Après quelques années en sommeil, le voici flambant neuf prêt à la location au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Spacieux, très lumineux, 75 m<sup>2</sup> de surface, grand salon avec cuisine

ouverte, salle de bain douche, WC, 2 chambres.

Les murs entièrement recouverts de toile de verre peinte, les sols en parquet flottant, chauffage électrique, chauffe-eau, cuisine équipée, le tout à neuf pour un confort et une tranquillité d'utilisation par les futurs locataires.

Des demandes existent déjà.



# Spectacle des enfants et repas des aînés

## Spectacle des enfants :

Le spectacle de Noël des enfants aura lieu le dimanche après-midi, 8 décembre 2019, à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche. Il sera animé par deux magiciens professionnels : Alexandre et Astro, sur le thème d'un voyage imaginaire. Retenez d'ores et déjà cette date !

## Repas des aînés :

Il aura lieu le dimanche 24 novembre à la salle des fêtes de Crançot-Hauteroche.



# Etat civil

## 1<sup>er</sup> semestre 2019 HAUTEROUCHE

### Naissances

#### ▶ Crançot

Faustine BRENIAUX née le 29/05/2019  
de Jude-Marie BRENIAUX  
et Lucile PERRARD

#### ▶ Granges Sur Baume

Jade ROSARIO née le 04/03/2019  
de Jeson ROSARIO  
et Anne-Sophie FRANSILE

Camille POULET né le 30/05/2019  
de Hubert POULET  
et Nathalie OUTHIER



### Mariages

#### ▶ Mirebel

De Lionel MOUGIN  
et Céline LACARRIERE  
le 08/06/2019



### Décès

#### ▶ Crançot

Denis COMBE  
le 05/05/2019 âgé de 69 ans



#### ▶ Granges Sur Baume

Roger BUCHIN  
le 11/03/2019 âgé de 79 ans  
Jean MILLET  
le 25/03/2019 âgé de 90 ans  
André NOIR  
le 13/06/2019 âgé de 93 ans  
Rolande NOIR  
le 23/06/2019 âgé de 78 ans

## Infos pratiques

### ▶ Transports scolaires rentrée 2019/2020

Les inscriptions sont à faire entre le 22 mai et le 16 juillet sur le site de la région :

[www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-contacts-bourgogne-franche-comte](http://www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-contacts-bourgogne-franche-comte).

Une nouvelle carte sans contact, valable toute la scolarité, sera fournie à la rentrée. Elle devra être présentée pour validation à chaque montée dans le car, ce qui permettra de renforcer la sécurité pour les élèves transportés, de disposer d'une liste nominative en cas d'incident et de permettre un suivi du car en temps réel.

Les transports scolaires restent gratuits pour les élèves ayants-droit à condition de répondre aux critères « d'élève ayant-droit » du règlement régional de leur territoire.

## A HAUTEROUCHE je choisis Mobigo

Lignes régulières

315 CHAMPAGNOLE ↔ LONS-LE-SAUNIER

Transport à la demande

355 pour VOITEUR

**mobigo**  
Bourgogne-Franche-Comté  
emmène-moi là où je veux !

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

150 ans  
TARIF UNIQUE

Conseils, itinéraires,  
horaires, tarifs...  
03 80 11 29 29  
[www.viamobigo.fr](http://www.viamobigo.fr)

### ▶ Cartes avantages jeunes

La commune offre la carte avantages jeunes aux enfants de 3 ans à l'année civile des 18 ans.

Les enfants concernés et intéressés par cette carte avantages jeunes devront passer se faire inscrire, en mairie, aux horaires de permanences ou le faire par mail sur l'adresse suivante : [www.hauteroche39.fr](http://www.hauteroche39.fr), en complétant les éléments ci-dessous.

**Avant le 21 juillet 2019 délai de rigueur.**

Le nombre de cartes commandées dépendra de ces inscriptions, elles seront à retirer en mairie de Hauteroche à partir du 2 septembre 2019



### Réservation de ma carte Avantage Jeunes

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Adresse des parents (si différente) : .....

Email : .....

Statut : .....  
(*écolier, collégien, lycéen, étudiant, actif, demandeur d'emploi, autre...*)

Pièces à joindre : photo d'identité (avec nom/prénom au dos)

# Petit rappel des règles à respecter sur les bruits de voisinage

## Qu'est-ce qu'un bruit de voisinage ?

Il y a 3 catégories de bruit :

- ◆ Les bruits liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité
- ◆ Les bruits provenant des activités (activités professionnelles ou activités sportives, culturelles ou de loisirs, organisées de façon habituelle)
- ◆ Les bruits provenant des chantiers

## Que faire ?

**N'attendez pas que la situation devienne insupportable.**

**Bien souvent l'émetteur de bruit n'a pas conscience du dérangement qu'il produit.**

**Essayez de résoudre le problème à l'amiable.**

La commune de Hauteroche applique l'arrêté préfectoral de réglementation des bruits de voisinage dans le Jura, en date du 13 mars 2012 (cf sur le site [www.hauteroche39.fr](http://www.hauteroche39.fr))

## Horaires pour la réalisation de travaux :

- Du lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

# BRUITS de voisinage



Respect et tolérance, apprenons à bien vivre ensemble.



## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
**Où ?** → A la mairie de domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).  
**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



## Horaires gendarmerie



A compter du **lundi 03 juin 2019**, les horaires d'ouverture de la **Brigade de Lons-le-Saunier** sont modifiés.

En semaine, l'accueil du public se fera désormais de **08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, au lieu de 19h00.**

Les horaires des dimanches et jours fériés ne changent pas, ils sont toujours de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Les horaires d'ouverture de la Brigade de Clairvaux les Lacs restent les mêmes, l'accueil du public continuant à se faire les mercredis matins et samedis matins de 08h00 à 12h00.

En dehors des heures d'ouverture au public, ou en cas d'urgence, la Gendarmerie reste toujours joignable, 24h/24 et 7j/7, par le biais du téléphone au 17 ou par les interphones installés devant chacune des brigades de gendarmerie.

# Le brûlage des déchets verts : réglementation

Le brûlage des déchets verts produits par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit. Ces déchets verts sont à valoriser.

## Les références juridiques :

- ◆ Règlement sanitaire départemental : article 84
- ◆ Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura : article 3 et 4

Le brûlage des déchets verts des activités agricoles et forestières est encadré et peut être autorisé sous certaines conditions. Le brûlage des déchets (ficelles, filets, palettes emballages de toute nature, pneus, bâches) est **strictement interdit**

Le flyer complet est sur le site **hauteroche 39.fr**

## Les références juridiques :

- ◆ Code Rural et de la Pêche Maritime : article D 615-47
- ◆ Code de l'environnement : articles L541-1, L 541-4-1
- ◆ Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le département du Jura : articles 9 et 13

Le brûlage des végétaux à proximité des forêts (à moins de 200 m d'un espace boisé) est réglementé

## Les références juridiques :

- ◆ Code forestier (nouveau) : article L 131-1 à L 131-9
- ◆ Arrêté réglementant l'emploi du feu dans le Département du Jura : article 8, 9 et 11



## Haies et bosquets : ce qu'il faut savoir.



Définition : la haie est composée d'un alignement végétal ligneux de hauteur et de composition variable. Cette association d'arbres, arbustes et/ ou autres essences végétales pousse librement ou est régulièrement entretenue.

Le bosquet, composé des mêmes éléments végétaux que la haie, se distingue de cette dernière par sa forme géométrique non alignée.

Les atouts des haies ou des bosquets portent sur la biodiversité (habitat pour les espèces rares ou fragiles), l'eau (freine le ruissellement), les paysages (rompt la monotonie), le thermique (effet sur la brise et le vent) et la production de bois.

Leur préservation est indispensable pour les fonctions multiples et parce qu'ils sont des milieux vivants. Divers codes réglementaires régissent la préservation. Diverses pénalités sont prévues en cas de non-respect des règles mises en place.

Tous les citoyens, propriétaires, locataires, utilisateurs de haies et de bosquets se voient appliquer la réglementation en vigueur (particuliers, collectivités, agriculteurs, entreprises de travaux agricoles, structure d'enseignement,...etc.)

Les interventions peuvent se faire entre le premier septembre et le 14 mars de chaque année. Il est strictement **INTERDIT** d'intervenir entre le 15 mars et le 31 août. Les travaux lourds (élagages importants ou coupe à blanc) sont susceptibles d'être soumis à déclaration. Se renseigner auprès des services de la Direction Départementale du Territoire (DDT).

**Arrachage de haies : De par son statut, la haie est protégée et son arrachage est soumis à autorisation auprès de la DDT. Pour rappel l'usage du feu est réglementé dans le département du Jura par l'arrêté brûlage n° 39-017-01-17-002 du 17 juillet 2017.**

Divers services sont à consulter pour plus d'information DDT, Chambre d'Agriculture du Jura, Direction Régionale de l'Environnement de l'aménagement et du Logement, l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage, Jura Nature Environnement, Fédération des Chasseurs du Jura.

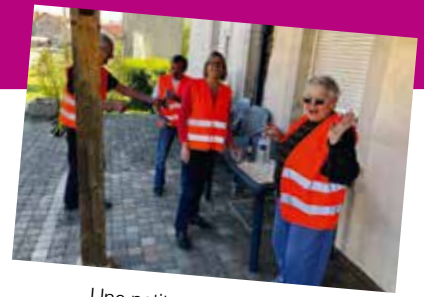
Le flyer complet est sur le site **hauteroche 39.fr**



Départ (Crançot)



Nettoyage cimetière (Granges s/ Baume)



Une petite pause (Mirebel)



Nettoyage et fleurissement (Mirebel)



Nettoyage et fleurissement (Mirebel)



Nettoyage et fleurissement (Mirebel)



Mur en pierres sèches  
(rue de la Croix Blanche-Crançot)



Source des Émarts (Crançot)



Source des Émarts (Crançot)

# 2<sup>ème</sup> Journée Citoyenne

Commune de Hauteroche



Travaux de peinture  
(Chapelle de Granges-sur-Baume)



Nettoyage et fleurissement  
(Crançot)



Entretien du verger



Préparation du repas



Après l'effort, le réconfort !



Préparation du repas



...et la journée se termine par...une petite danse !

# « La Carriade »

Quelques activités  
du 1<sup>er</sup> semestre 2019

## La Carriade

Pôle intergénérationnel de services et d'animations  
1, rue de la Carrière - **CRANÇOT - 39570 HAUTEROCHE**  
Tél. 03 84 43 16 90 - [poledeservices@bressehauteseille.fr](mailto:poledeservices@bressehauteseille.fr)  
<https://lacarriade.jimdo.com>



Vernissage exposition  
« Graffitis »

Dictée

Soirée interactive  
du Dr Bouvier



Vernissage exposition photos  
Christian Michel-Brevot

Loto musical : le goûter



## Retour sur la création du verger communal de sauvegarde

En avril 2018 le Conseil Municipal de Hauteroche a approuvé la création d'un verger communal de sauvegarde sur les sites de Crançot et de Mirebel. Ce projet, porté par un collectif d'habitants de nos trois villages, a débuté concrètement à l'automne 2018 avec la plantation de 30 arbres fruitiers et de haies de petits fruits (groseilliers, cassissiers,...), répartis sur les sites de Crançot (derrière la maison de santé) et Mirebel (dans le lotissement Les Chenevières). Début mars 2019, des habitants ont épierré et nivelé la terre sur ces deux sites afin de permettre une deuxième vague de plantation. Le 30 mars, ce sont ainsi la haie mellifère à Crançot et le reste des petits fruits à Crançot et Mirebel qui ont été plantés. Sans oublier le travail effectué récemment lors de la journée citoyenne du 25 mai : désherbage des plantations et mise en place d'une toile de paillage en jute et chanvre au pied des petits fruits, réalisation d'une dalle béton à l'emplacement de la future cuve de récupération d'eau de pluie,...

Aujourd'hui, la plupart des plantations ont été faites, mais il reste encore beaucoup à faire ! Lors d'une réunion ouverte à tous en février dernier, de nombreux aménagements ont en effet été imaginés : créations de mares, d'une oseraie, de murets de pierres sèches, palissage de plantes grimpantes, création de panneaux pédagogiques (qui devraient être installés durant l'été), cultures de plantes aromatiques, etc.,

Pôle Le collectif d'habitants à l'initiative du projet :  
**Geoffrey BERLEMONT, Marie-Pierre BOULY,**  
**Antoine DERANSART, Laure DUPONT,**  
**Laurent DUPONT, Bénédicte MARGERIE,**  
**Emmanuel MARGERIE.**



Ce verger est notre projet à tous, habitants de Hauteroche ; chacun peut y participer quelles que soient ses compétences ou ses idées ! Si vous souhaitez être tenus informés des prochains travaux ou des prochaines réunions, vous pouvez intégrer la liste de diffusion en envoyant un mail à Laurent : [vergerdehauteroche@gmail.com](mailto:vergerdehauteroche@gmail.com)



## Si E l'Heute la Roche Deux faits marquants

Je ne sais quel été nous réserve 2019, mais malgré les pluies salvatrices de début juin, elles ne nous mettent pas à l'abri d'une sécheresse plus ou moins longue au cours de l'été. Le dérèglement climatique est une réalité et on ne peut le nier.

C'est pourquoi le Syndicat va mettre en service une nouvelle ressource suite aux deux forages effectués il y a deux ans. Le premier forage a révélé une eau parfaitement potable qui peut être distribuée sans souci. Ceci va permettre de disposer d'environ 200 m<sup>3</sup>/jour qui vont venir « soulager » notre nappe phréatique qui a montré ses limites en période de forte demande.

Le 2<sup>e</sup> forage demande à être purgé car du sable et de la terre colmate la poche d'eau et on espère qu'avec un pompage de longue durée (3 mois) cette poche sera nettoyée et délivrera une eau potable.

Les travaux ont débuté mi-juin et si tout se passe bien, fin juillet on devrait pouvoir utiliser l'eau du 1<sup>er</sup> forage. A noter qu'une subvention de l'Etat de 63 000 € nous a été notifiée (1/4 du coût total) et qu'il est probable que l'Agence de l'Eau viennoise abondera cette aide.

Par ailleurs, en raison de la Loi NOTRe, les statuts du syndicat doivent évoluer. En effet, une communauté d'agglomération doit prendre la compétence eau au 1<sup>er</sup> janvier 2020. C'est le cas d'ECLA (Communauté d'Agglo de Lons) qui va intégrer le Syndicat à la place des communes adhérentes. Les délégués ne seront plus communaux mais intercommunaux. Le Syndicat qui est sur un périmètre de 4 Com. Com. sera maintenu. Les autres Com. Com. n'ont pas encore décidé si oui ou non elles prendront la compétence au 1<sup>er</sup> janvier. Tous les délégués devront être des élus municipaux. Enfin, en ce qui concerne nos travaux, la 2<sup>e</sup> tranche du transit de Crançot sera réalisée cet automne, la 3<sup>e</sup> tranche jusqu'au château d'eau au-dessus de Jura Bétail est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, ceci pour étaler la charge financière. Vous constatez que notre souci permanent est d'améliorer notre réseau et de fournir à chacun l'eau dont il a besoin. C'est notre mission et nous y veillons.

**Etienne GARNIER**

## Les associations foncières de Hauteroche

### Qu'est-ce qu'une association foncière et de remembrement (AFR) ?

Les remembrements de Crançot et de Mirebel ont eu lieu dans les années 1975 et celui de Granges-sur-Baume vers l'an 2000, impliquant des travaux connexes pour la création de desserte du nouveau parcellaire.

Dans l'année suivante, une AFR devait obligatoirement être constituée dans chacune de ces 3 communes à la demande de la direction départementale de l'agriculture (DDA).

Ce bureau devait être composé de membres propriétaires fonciers sur la commune.

Un emprunt avait été contracté pour financer les travaux d'aménagement (chemins, dessertes...)

Le rôle de cette AFR est donc d'assurer la gestion financière et matérielle de ses biens.

Une taxe à l'hectare a donc été imposée pour tous les propriétaires de terrains inclus dans la zone remembrée.

Cette cotisation peut être modifiée en assemblée générale, obligatoire tous les 3 ans.

Le budget est voté annuellement.



Son revenu permet le remboursement de l'emprunt ainsi que l'entretien courant, débroussaillage, empierrement, goudronnage de ses voies, fossés et murs de soutènement dont elle est propriétaire.

Nous tenons à rappeler que les agriculteurs exploitants sont prioritaires sur cette voie privée et que tout utilisateur devra respecter les règles de circulation et de bonne pratique, la présence de ces autres usagers n'est que tolérance à ce jour et que les engins à moteur non immatriculés y sont formellement interdits.

## AF de Crançot

Association Foncière  
Chemin Privé

9 membres composent le bureau, le Maire, 4 membres désignés par le conseil municipal et 4 membres désignés par la Chambre d'Agriculture.

A charge au bureau de gérer les mutations (ventes de parcelles, successions...) une quinzaine de dossiers annuels

37 kms de chemins blancs en dépendent, pas de fossés.

La cotisation annuelle se monte à 10,50 € l'hectare pour environ 1100 ha de terrains remembrés.

Aucun emprunt en cours.

Le président  
**Yves MOUREY**

## AF de Mirebel

Tout d'abord je tiens à remercier toutes les personnes qui ont voté oui pour la réactualisation de la redevance AF lors de l'assemblée générale des propriétaires qui s'est tenue le 10 juin 2017. Sans cette augmentation les travaux entrepris fin 2018 et achevés mi-avril 2019 n'auraient pu être réalisés.

Au total 6 km de chemin blanc ont été dérasés sur les bords pour évacuer les eaux de ruissellement, reprofilés, rechargés en empierrement suivi d'un compactage.

Chemin de la Grillère : enrobé (forte pente)

Chemin combe laurent : réalisation bicouche

Un coût de 70 000 € !



C'est pourquoi, je rappelle aux utilisateurs « ayants droit » d'être vigilants, respectueux et d'adopter, sur ces dessertes, une conduite appropriée afin d'éviter une détérioration rapide.

Ce ne sont en aucun cas des pistes de moto-cross ou de quads.

**Alain OLIVIER**  
Président de l'Association  
Foncière de MIREBEL

## Branchez-vous **Nature**



Les élèves du Lycée agricole de Montmorot nous invitaient à découvrir la nature à la Croix de Suchot.



Malgré une météo peu favorable, ils nous proposaient de nombreuses activités permettant une approche différente du monde de la forêt.



Des élèves passionnés nous expliquaient l'importance des abeilles et des animaux invisibles qui peuplent nos forêts et nos prairies.



Tout en nous permettant de découvrir et déguster des produits locaux proposés par des exploitants situés sur notre territoire.



## **Soirée Fondue**

La soirée fondue, du 2 mars 2019, a connu encore un vif succès cette année.

Organisée par Festi Granges, à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche, elle a permis à plus de 120 personnes de passer une excellente soirée.



## Commémoration de la victoire **du 8 mai 1945**

### Crançot

Malgré la pluie et le vent, tous ceux qui sont fidèles et convaincus de l'importance du devoir de mémoire étaient présents à la commémoration du 8 mai au monument aux morts de Crançot-Hauteroche. En l'absence du Maire, c'est Yves Mourey, premier adjoint qui a officié.

La cérémonie a été ponctuée par le chant de La Marseillaise, repris en chœur par tous les participants.



### Mirebel

Les participants ont bravé le mauvais temps et sont venus néanmoins nombreux célébrer au monument aux morts de MIREBEL la victoire du 8 mai 1945.

Un vin d'honneur a clôturé cette cérémonie à la salle municipale de MIREBEL, où tous étaient heureux de se retrouver et de se réchauffer.



Merci à Monsieur le Maire de Granges-sur-Baume qui a participé avec un adjoint à cette cérémonie.

Un grand merci à tous les participants.

**Marie-Madeleine PERRARD**

## A savoir

En France, le 20 mars 1953 a été déclaré jour férié de commémoration du **8 mai**. Ce n'est que depuis 1981 qu'il est devenu un jour férié et chômé.



La musique de CROTENAY, comme d'habitude a donné un relief particulier à ce moment de recueillement et de souvenirs ; nous remercions chaleureusement les musiciens.

## Fête des voisins à Crançot

Les conditions climatiques rendent de plus en plus difficiles la programmation de ce temps de convivialité

- ◆ Le Quartier du Sauget s'est retrouvé pour ce moment de convivialité le vendredi 16 juin.
- ◆ La Liade, le Cressard, Fontenetta, la route de La Marre et Le Levant se sont rassemblés, le samedi 22 juin.
- ◆ La Croix Blanche, la rue de l'Eglise et l'Impasse des Frênes, Le Coin Ch'André, la Grande Rue et l'Impasse des Tilleuls attendent la première quinzaine de juillet pensant que le temps est plus clément à cette période.



## Bien vieillir chez vous

30 personnes ont bénéficié de l'opération « Bien vieillir chez vous » proposée par la Mutualité Française, à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche, le vendredi 22 mars après-midi grâce à la mobilisation du foyer rural de Crançot-Hauteroche, de Festi Granges, du club des deux fontaines de Mirebel – Hauteroche et du foyer rural de Briod.

Chaque participant a pu bénéficier de plusieurs ateliers portant sur la vue, l'audition et les maladies cardio-vasculaires ainsi que des conseils personnalisés des professionnels de santé.

Un autre projet sera proposé à l'automne, par la Mutualité Française en partenariat avec le foyer rural de Crançot, portant sur l'activité physique et les cinq sens.





A partir de cet automne, tout organisateur de battues aux gros gibiers devra avoir suivi une formation « responsable de battue » organisée par l'office national de la chasse et de la faune sauvage.

C'est donc 4 membres de notre ACCA qui ont suivi ce stage avec succès, pour organiser, faire respecter les consignes de chasse pour encore plus de sécurité envers tous les usagers de la nature.

**Infos :** dégâts de grands gibiers, prolifération des sangliers. Le montant des indemnités aux exploitations agricoles a plus que doublé en 3 ans. Le montant total s'élève à 713 855 € pour le Jura et ce sont les chasseurs, et uniquement ceux-ci, qui financent ces dégâts ce qui équivaut à environ 100 € par pratiquant.

43% des communes jurassiennes sont indemnisées. Seules les exploitations sont indemnisées après expertises. Les pelouses, jardins et parcs ne sont pas pris en compte.

**Comment en arriver là ? Plusieurs raisons :**

- ◆ Absence d'hiver froid qui évite la mortalité des marcassins
- ◆ Abondance des fruits forestiers ces dernières années
- ◆ Meilleur état sanitaire donc de reproduction
- ◆ Moins de chasseurs

Certaines ACCA proche de la nôtre ne chassent que très peu le sanglier et ne réalisent aucun prélèvement.

Le nombre de chasseurs diminue chaque année. Les dégâts aux cultures ne cessent d'augmenter. Les charges s'alourdissent. Certains raccrochent le fusil.

**Qu'en deviendra-t-il ? Nouvel impôt ? Qui paiera ? Je vous laisse deviner...**

En vous souhaitant de bonnes vacances estivales.

*Le président,*  
**MOUREY Pierre-Baptiste.**

## Jules Borel

Jules Borel, 11 ans, suite à son investissement dans l'animation de la commémoration du centenaire de la guerre 14/18 au monument aux morts de Crançot-Hauteroche et pour la réalisation d'une exposition sur la grande guerre, reçoit officiellement, à la mairie, en présence du Maire, d'Élus, de deux Porte-Drapeaux, de la Présidente des Pupilles de la Nation, la médaille du Souvenir Français par son Président, Laurent Meyer .



## Ils étaient centenaires

Les tilleuls de la Croix de Mission (près du château d'eau) ont dû être abattus pour des raisons de sécurité.

Un violent coup de vent, fin février, a fortement endommagé les deux arbres.

A l'automne, il est prévu de les remplacer.

**J. COMBE**



## Si on parlait « Club Nature »

Pour sa première année de fonctionnement, le club nature a pu organiser 8 sorties permettant aux petits et grands de découvrir et d'échanger sur la nature qui les entoure.



En moyenne 13 personnes étaient présentes à chaque séance pour partir à la découverte des fleurs, des traces et empreintes ou des différents oiseaux du lac de Châlain.



Pour cette première année, nous avons alterné des sorties destinées aux enfants et d'autres plus orientées vers les adultes. Ainsi 21 adultes et 13 enfants ont participé à, au moins, une sortie.



De nouveaux contacts vont permettre de proposer de nouvelles aventures la saison prochaine. Si vous avez des connaissances ou des passions à partager avec nous, nous sommes preneurs de toutes propositions !

Contact : **Laure DUPONT**



## Un gala pour ponctuer l'année

Ce samedi soir, 29 juin, les 28 enfants et ados de l'activité gym ont offert, à leur parents et amis, leur spectacle de clôture de l'année.

Des plus petits aux plus grands, tant sur la poutre qu'au sol, ils ont, une fois encore, donné le meilleur d'eux-mêmes, pour le plus grand plaisir du public.

Ils se sont retrouvés, avec les enfants du club échec et du club théâtre, le mercredi 3 juillet, autour d'un goûter bien mérité, offert par le Foyer Rural.

Un remerciement particulier est adressé à Sandrine Roy pour la réalisation de la bande son, à Françoise Dupic et Bernard Genre-Jazelet pour la sono, Raymond Sauvonnnet pour la logistique, Alain Ballet, fidèle caméraman et à Eliane Koepler pour son aide précieuse, tout au long de l'année.



## Dates à retenir

### Juillet et août :

**Mercredi 3 juillet :** goûter des enfants de la gym, du théâtre et du club échecs.

**Jeudi 18 juillet :** don du sang, salle polyvalente de Crançot-Hauteroche, de 16h30 à 19h30.

**Juillet et août :** Tous les lundis et mercredi à 9h30 : gym adultes, salle polyvalente, séances ouvertes, également, aux non adhérents (vacanciers,...), si au moins 8 personnes, sauf du 5 au 12 août inclus.

Tous les mardis à 14h : poursuite de la marche douce

Tous les Mercredis dès 20h en juillet et 19h45 en août : Marche soutenue, RDV devant la mairie

Tous les jeudis dès 20h en juillet et 19h45 en août : Marche douce, RDV devant la mairie

### Septembre :

**Lundi 2 septembre :** reprise activité gym adultes à 9h et 10h 20

**Mardi 3 septembre :**

- ◆ Reprise de l'activité marche à 14h
- ◆ Reprise de l'activité échecs adultes à 19h45 à 22h\*



**Mercredi 4 septembre :**

- ◆ Reprise activités gym adultes à 9h30
- ◆ Inscriptions et reprise activité échecs enfants de 15h à 16h30\*
- ◆ Inscriptions gym enfants à 17h, salle polyvalente
- ◆ Reprise activité gym adultes à 20h15



### Don du sang

**le 18 juillet à 16h30**

Salle polyvalente  
Crançot - Hauteroche

**Jeudi 5 septembre :**

- ◆ Reprise club du temps libre à 14h, à la Carriade

◆ **Assemblée générale du foyer rural à 20h**

**Lundi 16 septembre :** Nouvelle activité « Atelier créatif » de 14h à 16h30 à La Carriade

**Octobre :**

**Jeudi 3 octobre :** reprise activité théâtre adultes à 20h

**Samedi 5 octobre :** première activité du club nature avec inscriptions le jour même ou par téléphone au 07 81 66 33 36.

**Vendredi 18 octobre :** repas des bénévoles

**Lundi 21 octobre :** sortie culturelle : visite guidée du vieux Lons

**Novembre :**

**Mercredi 6 novembre :** reprise activité théâtre jeunes à 14h

**Décembre :**

**Samedi 9 décembre :** téléthon

\*Activité « Échecs » : Ces 2 activités fonctionnent toutes les semaines, sauf vacances scolaires.




## L'Atelier créatif

**UNE NOUVELLE ACTIVITÉ  
DU FOYER RURAL DE CRANÇOT**

✂ Patchwork
✂ Broderie

✂ Couture
✂ Tricot

**Tous les lundis de 14h à 16h30**

**A partir de septembre 2019**

**A LA CARRIADE**

1 Rue de la Carrière - CRANÇOT - 39870 HAUTEROUCHE





**CONTACT: Prisca LESQUIER 0961322980**

## Musée et Théâtre de Lons au programme de la **sortie** du foyer rural de Crançot-Hauteroche.

Afin de répondre à un de ses objectifs : mieux connaître son environnement culturel, le foyer rural de Crançot a permis à une quarantaine de personnes dont 3 jeunes de découvrir ou redécouvrir le musée des beaux-arts et le théâtre à l'italienne, en cette première semaine des vacances d'hiver.

**La visite guidée du musée**, animée de manière interactive, a été l'occasion de connaître l'histoire du musée, de ses différents emplacements, notamment grâce aux commentaires à propos de l'exposition temporaire portant sur les « 200 ans du musée » et sur la société d'émulation du Jura.



**Le théâtre**, a été abordé d'abord en extérieur, avec, en particulier, les explications sur son implantation qui a l'origine devait être celle d'une église et aussi sur l'ouverture du grand bazar sans oublier l'explosion des feux d'artifice stockés dans le bâtiment et l'incendie de 1983 et qui ont, l'un et l'autre, causé de gros dégâts. Toujours attentifs aux explications, chacun, à l'intérieur, a pu apprécier la qualité du sol en granito du hall ainsi que le jeu des miroirs. La machinerie, entre autres, en a impressionné plus d'un. Tous ont retenu que ce théâtre à l'italienne est l'un des 10 plus beaux, en France.

Il ressort de ces deux visites, un souhait de certains participants, de faire découvrir ces sites à des amis,...



## L'apothicairerie de l'ancien hôpital et les **prisons royales** de **Saint Amour**, dernière destination des adeptes des **sorties** du foyer rural de Crançot-Hauteroche pour la saison 2018/2019.

Les 44 personnes qui ont participé, ce lundi 15 avril, aux deux visites guidées ont été impressionnées tant par la découverte de l'apothicairerie que des prisons royales. Cette plongée dans l'histoire leur a permis d'apprécier respectivement :

- ◆ la grande salle voûtée de l'apothicairerie, ornée de deux trompes l'œil et de boiseries dans un excellent état ainsi que la collection de plus de 300 pots d'époques différentes (XVIe,



XVIIIe, XIXe siècle), entre autres pots à thériaque, piluliers, pots en verre,..., la petite salle, dans laquelle était accueilli le public et le système de chauffage au sol, innovant à cette époque.

- ◆ le fonctionnement d'une prison royale créée, sous Louis XIV, pour lutter contre la contrebande effec-

tuée par les gabelous avec le sel, le tabac et les étoffes, et particulièrement le mode de gestion des prisonniers par le geôlier,...

D'ores et déjà, certains ont pris note de la première sortie de la saison 2019/2020, en octobre 2019, qui leur donnera l'occasion de découvrir ou redécouvrir le vieux Lons.

## Trois représentations pour les « Petits et Grands Sots »



Plus de 450 personnes sont venues applaudir la compagnie des « Petits et Grands Sots » les 26, 27 et 28 avril, pour leur huitième spectacle.

En ouverture, les huit « Petits Sots » ont donné le ton avec leur sketch « Napoléon et la maîtresse » suivi, pendant plus de deux heures, de neuf sketches et pièces comiques, interprétés par les dix « Grands Sots », dans des décors réalisés par Raymond Sauvonnet et toujours autant appréciés, avec une bande musicale confectionnée par Bernard Genre-Jazelet. Cette année, Françoise Duplic a assuré, avec compétence la gestion de la partie sonore.

Notons l'arrivée de trois nouveaux « Grands Sots » pour cette saison 8 : Catherine, résidente de l'association d'amis de parents et d'enfants (APEI) ainsi qu'Annie et Alain qui sont montés sur les planches pour la première fois et pour les « Petits Sots » : Charlotte, Chloé et Maëlane.

Toute la troupe s'est retrouvée le vendredi 14 juin, chez Raymond et Monique Sauvonnet pour un temps de convivialité ponctuant la saison 2018/2019.

Si vous souhaitez rejoindre la troupe pour la saison 9, rendez-vous le jeudi 3 octobre à 20h, salle de réunion de la mairie de Hauteroche, pour les « Grands Sots » et le mercredi 6 novembre, à 14h, salle polyvalente, pour les « Petits Sots ».



## Souper dansant du foyer rural de Crançot-Hauteroche aux couleurs des îles



Le thème des îles, retenu pour ce souper dansant, a attiré 102 personnes qui, aux dires de chacune, a été très apprécié.

La décoration, initiée par Fabienne Bouillon, faite de coquillages, de filets de pêche, de parasols, de voiles, de bocaux garnis de petits poissons et bateaux colorés, de colliers de fleurs chatoyantes a permis de créer une atmosphère, quasi paradisiaque, au cœur de l'hiver jurassien.

L'animation musicale a été réalisée par Mike Anim de Vevy.

Grâce au montage d'un panneau représentant une scène tahitienne, conçu par Raymond Sauvonnet, chacun a pu repartir avec, en souvenir, une photo en trompe l'œil, en vahiné et tahitien.

L'implication des membres du foyer et autres bénévoles a, une fois de plus, permis de créer du lien et de la convivialité, importants en milieu rural.



## Une ancienne gymnaste **Miss Bresse** Haute Seille 2019

Marine Roy, fidèle des séances de gym du mercredi après-midi pendant de nombreuses années et toujours très remarquée lors des galas pour la qualité de ses prestations, a été élue Miss Bresse Haute-Seille 2019.



## Club du temps libre

Outre les traditionnels rendez-vous du jeudi après-midi autour de jeux de cartes et de société, les membres du club ont bénéficié, le vendredi 24 mai, d'un après-midi de visionnage du spectacle de la troupe de Théâtre des « Petits et Grands sots » suivi d'un goûter très apprécié.

Ils ont réitéré le mercredi 19 juin, avec une animation originale, proposée par Sabine, animatrice à La Carriade et qui consistait en un loto musical accompagné également d'un goûter.





## Dernières années en solitaire



Le Maire Délégué  
de Granges-sur-Baume,  
**Christian NOIR**

Après les importants travaux d'accessibilités achevés en 2013, l'année 2014 apparaît plutôt calme.

Outre les habituelles interventions d'entretien et de maintenance, quelques réalisations sont faites dans un but d'amélioration du confort et de la sécurité comme l'ajout de vitres pour fermer les ouvertures de l'abribus, le captage d'eaux de ruissellement sur la voirie, l'installation d'un défibrillateur, la création d'un « cédez le passage » route de la Mille, l'aménagement d'une chicane en haut de l'escalier du belvédère, la pose de détecteurs de fumée,...

Commencé à la mandature précédente, le projet de carte communale est approuvé définitivement en novembre. Ce document permet une gestion plus suivie de l'urbanisme, un zonage précis des terrains constructibles et la possibilité pour la commune de préempter en cas de vente de terrain.

C'est aussi en 2014 que la commune décide de se doter d'un bulletin communal qui verra le jour au début de l'année suivante. L'exercice 2014 se termine avec un excédent financier de 54 000 € et un endettement faible.

Divers travaux sont réalisés en 2015 : isolation des combles et remplacement des huisseries dans le bâtiment de la mairie, entretien de la toiture de l'église à la suite d'un diagnostic réalisé par l'entreprise Pateux Robert, installation d'un ossuaire/caveau d'attente et déplacement du columbarium, aménagement de la plateforme sur la Mille afin de la rendre utilisable aux manifestations, travaux de sondage et de raccordement à l'assainissement collectif. Concernant le cimetière, le règlement d'utilisation et un document sur sa gestion ont également été élaborés.

Mais l'opération la plus marquante de cette année 2015 a été la vente du presbytère et du bâtiment attenant, projet

qui a fait couler beaucoup d'encre et suscité de nombreuses controverses. Cette proposition, menée conjointement avec une réflexion sur l'extension de la salle communale, avait été faite à la suite d'un diagnostic sur les travaux nécessaires, évalués alors à plus de 115 000 €, coût déraisonnable au regard des moyens financiers de la commune et de l'utilisation de ces bâtiments. La vente a permis, outre un pécule supplémentaire de 130 000 €, la création d'un « bistrot/dortoir » qui jouit d'une bonne renommée et renforce l'image d'un village accueillant,...

Autre point important de cette année-là : les prémices de la commune nouvelle. C'est en effet à l'initiative de la municipalité de Granges-sur-Baume qu'une première réunion de réflexion sur ce thème auprès des communes voisines a été organisée. Elle sera suivie de plusieurs autres. Hauteroche est la preuve que l'idée a fait son chemin,...

## Calendrier 2019 des Associations

Dates	Animations	Organisateurs
<b>06 juillet</b>	Feux de la St Jean	Festi'Granges
<b>07 juillet</b>	Brass Band marché	Séquanie Brass Band
<b>25 août</b>	Repas champêtre	Foyer Rural Granges
<b>23 septembre</b>	Reprise rando	Granges Rando
<b>25 septembre</b>	Reprise danses de salon	Les Brises Pieds
<b>27 septembre</b>	Reprise rando douce	Granges Rando
<b>15 octobre</b>	Reprise jeux de société	Club des Violettes

Soirées « livres » organisées par Festi'Granges, une fois tous les 2 mois.

## Nouvelles aires de jeux pour les enfants

Après l'espace du pumtrack des pré-ados, la commune a installé les jeux pour les enfants à côté du quillier des adultes sur l'esplanade des tilleuls.



## L'équipe de fleurissement



## Le club des Violettes endeuillé en ce début d'année

Deux membres du club des Violettes de Granges-sur-Baume nous ont quitté en ce début d'année 2019, deux personnalités qui ont marqué la vie du village et celle du club.



Roger Buchin était Président depuis le 06 novembre 2001 succédant à Léon Millet. Il était également membre de la Fnaca, fut aussi conseiller municipal et pompier. Il disparaissait de façon brutale le 11 mars dernier.



Jean Millet lui aussi ancien élu de la commune, très actif dans l'association de la Paroisse, ex-chef des sapeurs-pompiers. Il nous quittait le 25 mars.

Ces deux disparitions consécutives ont très affecté les membres du club.

**Le club crée en 1989 accueille toutes personnes désireuses de moments conviviaux, partagés entre jeux de société et goûter en commun. Les rencontres ont lieu le mardi après-midi de mi-octobre à fin mai de chaque année.**

**Le club reprendra donc ses activités le mardi 15 octobre 2019, 14h00, sous la nouvelle présidence de Maurice Grevillet.**



## Week-end en fête les 6 et 7 juillet

Samedi à la tombée de la nuit, sur « la Mille », Festi'Granges allumera le feu de la ST Jean. A partir de 19H30 le repas sera animé par l'orchestre « Les Marzykos ».

Dimanche, sur la place et sous les tilleuls, les producteurs de la Commune vendront leurs produits. Les musiciens d'un Brass Band animeront ce marché.

La reculée résonnera certainement des sons des 35 cuivres de cet orchestre au cours de cette répétition ouverte à tous.



## Inauguration de la place

C'est devant une assemblée nombreuse que s'est déroulée l'inauguration de la place de Granges-sur-Baume.

L'objectif était d'agrémenter ce lieu et non d'en faire un parking de supermarché.



Création de nouveaux espaces verts, mobilier urbain adapté, aire de jeux ont été pensés dans le but d'apporter confort et sécurité dans un environnement agréable et préservé. Cet aménagement termine la mise en accessibilité des espaces publics, sécurise la circulation, organise le stationnement.

Il s'inscrit ainsi pleinement dans l'opération « Grand Site » pour laquelle un comité de pilotage sera prochainement mis en place.

Les élus, M. le Sous-Préfet de Dole (représentant M. le Préfet empêché), Mme la Député, M. le Président du Conseil Départemental, n'ont pas manqué de souligner la qualité du

projet et de sa réalisation, de saluer le dynamisme de la municipalité et d'assurer qu'ils seraient, chacun dans ses fonctions, des soutiens fidèles de nos futurs projets.

L'inauguration s'est achevée sur un moment convivial, sous les tilleuls du belvédère qui domine la reculée de Baume les Messieurs.



## Edito du maire déléguée

Il faut quelquefois regarder en arrière pour mieux se projeter dans le futur. Je vous propose de le faire brièvement.

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2016 fût la création de la commune nouvelle, tous nos habitants l'ont parfaitement intégré.**

Mais avant cette date, notre commune n'a pas démerité. Petit compte à rebours : 2015, début des grands travaux de rénovation du bâtiment mairie qui avaient été décidés dès 2014 par le Conseil Municipal nouvellement élu. L'accès des Établissements Recevant du Public, aux personnes à mobilité réduite était obligatoire, et 2015 était la date butoir. Pour financer cette importante opération, nous avons augmenté les impôts en 2015, et nous avons apporté la recette de la vente de l'ancienne poste. Nous avons fait réaliser une étude par JURA HABITAT pour une éventuelle rénovation de ce bâtiment, mais l'étude faisait apparaître que ceci n'était pas une bonne opération financière. L'enfouissement des réseaux par le SIEC était la première étape, ensuite les travaux se sont poursuivis jusqu'en 2016. Les finances de la commune de Mirebel étaient saines, lorsque nous avons décidé d'intégrer la commune nouvelle.

Mais en 2015, nous avons aussi terminé la rénovation de l'éclairage public commencé en 2014, ainsi que la finalisation de la carte communale débutée en 2012. En 2014, nous avons rénové nos deux fontaines, et remplacé 200 m de conduite, profitant des travaux du SIE L'Heute la Roche. Le grenier des logements locatifs 451 et 457 Grande Rue ont été isolés. Et, nous avons terminé de financer la caserne des pompiers de La Marre.

En 2013-2012, les gros investissements portaient sur la voirie rue du couchant, l'achat d'un terrain rue des Chenevières : où se trouve le nouveau lotissement, et la continuité des travaux de consolidation du château, débutés en 2010.

En 2010, 2011, l'extension du réseau d'eau route de Verges par le SIE L'Heute la Roche, rénovation complète du locatif communal 168 Grande Rue, travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux rue du Pré et rue de la Levée, rénovation de l'éclairage public dans ce même secteur, réalisation du garage pour le tracteur par Philippe notre employé communal.

En 2009, achat du tracteur, réfection du mur du cimetière, réalisation du jardin du souvenir et des cavurnes, travaux dans le logement communal 457 Grande rue.

En 2007-2008, construction de l'allée piétonne rue des Tillets pour limiter la vitesse excessive des voitures, et réalisation d'un petit logement dans l'ancien cabinet médical. Ce qui porte à quatre les logements locatifs de Mirebel, qui génèrent une recette annuelle de 20 000 € environ. L'entretien de nos logements maintient le capital de la commune. Ils sont un investissement productif au même titre que nos forêts, et font partie d'une bonne gestion des finances communales. Je pourrais continuer, jusqu'à remonter aux travaux sur la toiture en laves de l'église commencés en 2001 et terminés en 2004.

Mais je m'arrête un peu plus longuement sur le site du château, pour rappeler que c'est le Conseil élu en 2002, qui à l'unanimité a décidé d'acheter les ruines, et la forêt alentour, au Comte Pozzo Di Borgo. En 2002 toujours, le Conseil Municipal a commencé les démarches pour le classement du site aux Monuments Historiques, classement obtenu en 2007. Pozzo Di Borgo, ce nom ne vous dit peut-être rien, mais vous avez sans doute vu le film « Les Intouchables », eh bien l'histoire de ce film, c'est l'histoire du Comte Pozzi Di Borgo ex propriétaire du château,... Voilà pour la petite histoire,... Mais celle de ce site est bien plus grande, et nous devons continuer ce qui a été initié par le Conseil Municipal de 2002, qui a souhaité aussi la création d'une association pour aider au financement des travaux, aujourd'hui nommé PHM. Notre petite commune a réussi à le faire, nul doute que nous poursuivrons le projet de sauvegarde et de mise en valeur du site, et ferons mieux encore,... Avec la commune nouvelle de Hauteroche,... Et avec notre Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

Très bon été à toutes et à tous.

**Marie-Madeleine  
PERRARD**  
Maire Déléguée



## Pylône Free

Pylône Free monté sur place à MIREBEL lieu-dit La Cabri, et peint sur place avant hélitreuillage.



## Pelouses sèches

### COMBE D'AIN :

la commune de Hauteroche est propriétaire de plus de 50 hectares de terrain sur le secteur de la Vallée de l'Ain, sur la commune déléguée de Mirebel. Une grande partie de ces terrains sont des pelouses sèches. Celles-ci sont composées de plantes herbacées, formant un tapis assez ouvert sur un sol peu épais et pauvre, subissant une période de sécheresse. Il s'agit de milieux naturels à la fois menacés et fragiles. Afin de mieux connaître l'intérêt environnemental de ce site, la PHM a ouvert dans ses statuts, un volet « Patrimoine Naturel », et ses membres intéressés par ce sujet, ont proposé de réaliser un diagnostic au cours de l'année 2019 ; le conseil municipal de Hauteroche a donné son accord.

Pour mener à bien ce travail, l'association s'est entourée de nombreux partenaires intéressés par la démarche : Société d'Histoire Naturelle du Jura, Groupement Ornithologique du Jura, Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté, Jura Nature Environnement, Fédération Départementale des Chasseurs du Jura. Plusieurs inventaires ont débuté dès ce printemps, les différentes espèces d'oiseaux, de fleurs et d'insectes sont passées à la loupe ! Les premiers résultats montrent la forte richesse et la valeur patrimoniale du site. On note la présence de nombreuses orchidées, d'une espèce d'oiseau, la Pie Grièche Grise, en danger à l'échelle nationale et une espèce de papillon protégée au niveau national. La Laineuse du prunellier est un papillon dit « de nuit » et qui est peu fréquente en Franche-Comté. Les suivis vont se poursuivre cet automne, ... Nul doute que le site réserve encore de belles découvertes !

Afin de partager ces nouvelles connaissances et échanger autour de l'intérêt de ces milieux naturels une sortie sur le site sera proposée, ... Nous vous tiendrons informés, ... Celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre peuvent se faire connaître auprès de la PHM : voir site de [www.hauteroche39.fr](http://www.hauteroche39.fr) Mirebel - PHM.

**Cédric FUMEY**



Fleurs orchidée : l'Orphys Bourdon



La Pie Grièche Grise

## Pelouses calcaires

### COMBE D'AIN :

L'association Patrimoine et Historique de Mirebel porte le projet de diagnostic écologique des pelouses calcaires à Mirebel, sur le site de la Combe d'Ain. Plusieurs naturalistes de Hauteroche s'investissent sur le diagnostic naturaliste (papillons, reptiles, oiseaux, 7 orchidées, ...) entourés de structures locales compétentes dans chacun des domaines. On note par exemple déjà plus de 6 espèces d'orchidées recensées et la saison floristique n'est pas encore terminée, ...

Parallèlement, un diagnostic social/historique est réalisé pour connaître les pratiques des utilisateurs du site : agriculteurs, randonneurs, chasseurs, ... C'est dans cette démarche que nous recherchons d'anciens documents (photos, cartes postales, témoignages, ...) qui pourraient aider à comprendre l'évolution du site et les pratiques qui ont emmenées à obtenir ce type de milieu naturel.

Plus d'information : **Anaïs MOTTET - 06 30 34 45 52**



Orchis brûlée (Neotinea ustulata), petite orchidée de 10/15 cm de hauteurs découverte sur le site.



## PHM

### PARTRIMOINE HISTORIQUE

#### LA SAISON A COMMENCÉ

par la remise en état du sentier botanique  
qui avait été vandalisé cet automne.

Ce sentier va du parking de l'église jusqu'à la Redoute (dernière tour du château).

Environ 100 plantes et arbres sont répertoriés sur des plaques avec le dessin, ce qui vous permettra de les repérer. La visite dure environ 1 h 30.

La médecine évolue :

- ◆ 2000 av. le présent : « Tu te sens mal ? Prends cette racine. »
- ◆ 1000 : « Cette racine est païenne, dis plutôt cette prière. »
- ◆ 1850 : « Cette prière est de la superstition, prends cette potion. »
- ◆ 1940 : « Cette potion est du charlatanisme, prends cette pilule. »
- ◆ 1980 : « Cette pilule est inefficace, prends cet antibiotique. »
- ◆ 2000 : « Cet anti-bio-tique ne marche pas, prends cette racine, ... »



Quelques photos du sentier botanique



Le Lac de Chalain et ses alentours



## Infos pratiques



### Rappel du ramassage des poubelles :

**A partir de midi,  
tous les vendredis pour le bac gris  
et tous les 15 jours même heure  
pour le bac bleu  
en semaine impaire.**

### Rappel pour LE BAC BLEU :

**C'est un emballage ?  
Déposez-le dans le bac  
du conteneur à couvercle bleu.  
Inutile de le laver,  
il suffit de bien le vider.  
Et, surtout déposez vos emballages  
en VRAC dans le bac  
(et non dans des sacs poubelles).  
Merci !**

Pour toutes autres infos : [www.letri.com](http://www.letri.com)  
Pour toutes commandes de documents  
sur les nouvelles consignes de tri :  
[www.letriplussimple.com](http://www.letriplussimple.com)

# LES RENDEZ-VOUS

## A VENIR :

(Voir le calendrier prévisionnel pour les dates)

Contes itinérants dans le village par les conteurs du TREQUI de la Bresse, sur le thème « le temps du voyage ».

Possibilité de prendre un repas sur place à 19h30. Au menu (Apéritif - Tomate - Jambon cuit à la braise - Pomme de terre cuite au four - Fromage - Galette).

Tarifs : 14 € et 7 € pour enfant de moins de 10 ans - Réservation obligatoire au 03 84 48 21 10,

ou par mail : [mmarillet@aol.com](mailto:mmarillet@aol.com)

Si le temps le permet balade nocturne au château : munissez-vous de bonnes chaussures et d'une lampe.

# LA PERRINA



SAMEDI 18 MAI la chorale LA PERRINA a enchanté son public à l'église, et s'est ensuite régalé avec nos galettes.

Le matin, les bénévoles avaient confectionné des pizzas destinées à la vente, cuites dans le four à pain du tuyé.



# SUITE DES FESTIVITÉS POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE :

Visites guidées de l'église et du château, deux sites inscrits aux monuments historiques ; et cuisson de pizzas et galettes dans le four à pain du tuyé que vous pourrez admirer à cette occasion.

La présidence collégiale

## Calendrier prévisionnel :

**Mois de juillet 2019 :** Manifestation par l'association du Patrimoine Historique de Mirebel (PHM)

◆ Samedi 13/07 :

- Contes itinérants dans le village par les conteurs du TREQUI de la Bresse sur le thème " le temps du voyage ".

Départ 17h00 de la chapelle, qui pourra être visitée, durée du spectacle environ 1h30, sortie familiale ouverte à tous. VISITE LIBRE

- Possibilité de prendre un repas sur place à 19h30 sur réservation (pour les coordonnées voir ci-dessus dans la PHM)

- Balade nocturne au château si le temps le permet.

**Mois d'août 2019 :**

◆ Fermeture du secrétariat du 1<sup>er</sup> août au 18 août inclus

**Mois de septembre 2019 :** organisées par l'association du Patrimoine Historique de Mirebel (PHM)

◆ Vendredi 13/09 :

- Concert vocal en l'église de Mirebel

◆ Dimanche 15/09 :

- Visites guidées de l'église et des vestiges du Château, deux sites inscrits aux monuments historiques ;

- Ventes de galettes et de pizzas cuites au four à pain du tuyé au " Youto ", que vous pourrez admirer à cette occasion.

**Mois d'octobre 2019 :**

◆ Dimanche 13 ou 20/10 - Sortie champignons le matin et expositions de la récolte l'après-midi.

**Mois de novembre 2019 :**

◆ Vendredi 11/11 :

- Cérémonie de la commémoration du 11 novembre avec les pompiers de la Marre et la musique de Crotenay

◆ Dimanche 24/11 :

- Repas des aînés le midi à Crançot-Hauteroche

**Mois de décembre 2019 :**

◆ Annonce :

Nous avons eu la merveilleuse surprise du Père Noël en 2018, mais nous ne savons pas encore s'il sera de nouveau disponible pour le Noël 2019. (À voir !)



# Photos aériennes de...



*Crancot*



*Granges-sur-Baume*



*Mirebel*

L'écho de

# HAUTEROUCHE

Crancot / Granges-sur-Baume / Mirebel

[www.hauteroche39.fr](http://www.hauteroche39.fr)

10 Route de Lons - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08